Ce tableau est à titre indicatif seulement. L'Ordonnance générale en vigueur demeure la référence officielle.

## RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE SPORTIVE DANS LA ZEC MENOKEOSAWIN EN 2024 ET 2025

## RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE TEL QUE RPQ

ESPÈCE	LIMITE DE POSSESSION	PÉRIODE DE FERMETURE	PÉRIODE OUVERTURE 2024	PÉRIODE OUVERTURE 2025
OMBLES	10 (dont au plus 2 ombles chevaliers)	DU DEUXIÈME LUNDI DE SEPTEMBRE AU TROISIÈME VENDREDI DE MAI	18 MAI - 8 SEPT	17 MAI - 7 SEPT
TOULADI (MOULAC)	2	DU DEUXIÈME LUNDI DE SEPTEMBRE AU TROISIÈME VENDREDI DE MAI	18 MAI - 8 SEPT	17 MAI - 7 SEPT
DORÉ	6	DU LUNDI SUIVANT LE DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE AU TROISIÈME VENDREDI DE MAI	18 MAI - 27 OCT	17 MAI - 26 OCT
BROCHET	3	DU LUNDI SUIVANT LE DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE AU TROISIÈME VENDREDI DE MAI	18 MAI - 27 OCT	17 MAI - 26 OCT
PERCHAUDE	50	DU LUNDI SUIVANT LE DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE AU TROISIÈME VENDREDI DE MAI	18 MAI - 27 OCT	17 MAI - 26 OCT
AUTRES ESPÈCES	N.D.	DU LUNDI SUIVANT LE DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE AU TROISIÈME VENDREDI DE MAI	18 MAI - 27 OCT	17 MAI - 26 OCT